



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – **Mardi 28 septembre 2010**

Agenda

Lundi 27 septembre

-15h : élection de correspondants (section hist. et géo., section législation et section générale).

-**Raymond BOUDON**, membre de l'Académie : « *Que signifie "donner le pouvoir au peuple" ?* ».

Lundi 4 octobre

-9h30 : colloque « Régulation financière », Petite salle des séances.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Bernard GAZIER**, professeur à l'Université Paris-I : « *La démocratie engage-t-elle une certaine politique économique ?* ».

-16h45 : groupe de travail « La formation en alternance », salle 3.

Lundi 11 octobre

-9h30 : colloque « Mathématiques et risques financiers », Gde salle des séances.

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, présidente du Forum des droits sur l'internet : « *Internet et démocratie* ».

Lundi 18 octobre

-15h : **Henri PIGEAT**, président du Centre de formation des journalistes : « *Pouvoir médiatique et démocratie en 2010* ».

Mardi 19 octobre

-11h : réunion du jury de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, salon Dupont-Sommer.

Lundi 25 octobre

-15h : **Laurent STEFANINI**, chef du protocole, introducteur des ambassadeurs au ministère des Affaires étrangères : « *La démocratie et les institutions internationales* ».

-Comité secret.

Lundi 8 novembre

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Sylvain MENANT**, professeur émérite à la Sorbonne : « *Deux conceptions modernes de l'égalité : Voltaire et Rousseau* ».

Lundi 15 novembre

-15h : séance solennelle annuelle, Coupole de l'Institut.

Séance du lundi 27 septembre

Le président **Jean Mesnard** a ouvert la séance par un éloge de son confrère **Jacques Dupâquier**, décédé le 23 juillet, éloge suivi d'une minute de silence en mémoire du défunt.

Le président a annoncé que l'élection du Secrétaire perpétuel qui succèdera à **Michel Albert**, dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2010, aurait lieu le 25 octobre. Il a ensuite été procédé à l'élection de correspondants (voir ci-dessous), puis aux dépôts d'ouvrages.

François Terré a présenté à ses confrères le tome 53 des *Archives de philosophie du droit*, intitulé *Le droit pénal – La bioéthique en débat* (Paris, Dalloz, 2010, 543 pages), ouvrage collectif comportant notamment des contributions de **Mireille Delmas-Marty** et de **Pierre Delvolvé**.

François Terré a en outre fait hommage à l'Académie de la 8^e édition du *Précis de droit civil* portant sur *Les biens*, ouvrage dont Pierre Simmler et lui-même sont les auteurs.

Marianne Bastid-Bruguière a présenté à ses confrères l'ouvrage de Michela Fontana intitulé *Matteo Ricci (1552-1610) Un jésuite à la cour des Ming* (Paris, Salvator, 2010, 456 pages), qu'elle a elle-même préfacé.

Gérald Antoine a présenté à ses confrères, dans la série des *Entretiens de Treille*, l'ouvrage *Achèvement et dépassement* (Paris, Gallimard, 2010, 370 pages), réalisé sous la direction de **Robert Kopp**, correspondant de l'Académie.

Le président **Jean Mesnard** a ensuite passé la parole au vice-président **Jean Baechler** qui a lu la communication que leur confrère, **Raymond Boudon**, empêché ce jour, avait préparée sur le thème « *Que signifie "donner le pouvoir au peuple" ?* ». Ont posé des questions à l'issue de cette lecture **Jean-Robert Pitte**, **Xavier Darcos**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Christian Poncelet**, **Bernard Bourgeois** et **Yvon Gattaz**.

Élection de quatre correspondants

Lors de sa première séance d'automne, l'Académie a élu quatre nouveaux correspondants.

Dans la section Législation, droit public et jurisprudence, **Pierre Gannagé**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Beyrouth, ancien membre du Conseil constitutionnel du Liban, a été élu à la place 3, laissée vacante par le décès de Krzysztof Skubiszewski.

Dans la section Histoire et géographie, **Denis Maraval**, éditeur, a été élu à la place 8, laissée vacante par le décès de Pierre Blet.

Dans la section générale, **Philippe de Woot**, membre de l'Académie royale de Belgique, a été élu à la place 3, laissée vacante par l'élection d'**André Vacheron** comme membre.

Également dans la section générale, **Jean-Louis Crémieux**, dit **Crémieux-Brilhac**, historien, conseiller d'État, a été élu à la place 10, laissée vacante par le décès de François de Ziegler.

Dans la presse et sur les ondes

- **François Terré** : « Plaidoyer pour une justice équilibrée », *Le Figaro* du mardi 15 septembre. « *Le juge tranche les litiges, prononce des sanctions, dit le droit, rend la jurisprudence en toute indépendance, face à beaucoup de pressions, celles de l'argent, celles du pouvoir, de ses manœuvres et de ses influences. Il est donc inamovible, c'est-à-dire qu'il ne peut être déplacé sans son consentement. Il est nommé avec l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature. C'est de manière générale le cas des magistrats du siège ; c'est plus particulièrement celui du juge d'instruction. – Le procureur, membre du parquet dans une formule héritée de l'histoire, n'est pas un juge. Il est chargé de veiller au respect de l'ordre public – qui ne se confond pas avec l'ordre politique – à la défense de l'intérêt social et à la bonne application de la loi. Il est nommé avec l'avis seulement consultatif du Conseil supérieur de la magistrature. C'est pourquoi le procureur agit sous la direction de ses chefs hiérarchiques et de l'autorité du garde des Sceaux. La sauvegarde de la démocratie est à ce prix. Et la place de l'autorité judiciaire dans les temps modernes. [...] Si étendus que puissent être les pouvoirs, seraient-ils même discrétionnaires, ils ne peuvent être exercés de manière arbitraire. C'est pourtant ce qui arrive quand il est porté, par des motifs illégitimes, atteinte à ce droit au juge dont le principe a été affirmé en 1975 par la Cour européenne des droits de l'homme, et répété à maintes reprises par nos plus hautes juridictions. »*

- **Thierry de Montbrial** : « La France en perte d'influence », interview dans *Sud-Ouest* du dimanche 19 septembre. « *Il faut que nous comprenions que l'idée que le monde entier est à notre écoute est un héritage dépassé. [...] Nous croyons que le verbe tient lieu d'action, ce qui est en grande partie faux. La politique ne peut pas se réduire à une gesticulation du verbe. [...] Pour ce qui est des préconisations en ce qui concerne l'image de la France à l'extérieur, je crois beaucoup aux moyens. Or, les hommes politiques en France, comme ils ont une administration à leur disposition, croient que l'intendance suit. Mais l'intendance se dégrade. Notre grande faiblesse c'est de n'avoir ni fondations ni moyens d'État suffisants. Notre recul culturel est évident et, de plus, peu d'hommes politiques, même s'ils se déplacent souvent à l'étranger, ont une vraie connaissance de l'international. Et ces Français sont très provinciaux. Ils ne veulent pas parler anglais, ne vont pas vers les autres, ne se mêlent pas à eux. Ils contribuent à la mauvaise image du pays. »*

- **Chantal Delsol** : dans *Valeurs Actuelles* du jeudi 16 septembre, « Le roi est nu », à propos du livre *Absolument dé-bor-dée ! ou le Paradoxe du fonctionnaire* de Zoé Shepard (Albin Michel, 2010), pour la publication duquel son auteur a été exclu temporairement de la fonction publique. « *Chacun connaît, sous cape, les tares du domaine public, qui s'apparentent bien à celles décrites dans ce livre. Cela n'est d'ailleurs pas propre aux agents, tout aussi capables et consciencieux qu'ailleurs. Mais au système, qui déresponsabilise. [...] Le système public ne sanctionne pas. Il est censé pouvoir le faire. En réalité, si par hasard il veut sanctionner, il a les syndicats sur le dos, et tout est dit. Quand il note, le subordonné attend son 20/20, faute de quoi il va se révolter par mille subterfuges. Le fonctionnaire est inattaquable, puisqu'il ne risque aucun renvoi. Dès lors s'installe volontiers dans le service un laisser-aller, d'autant plus patent quand il s'agit de dossiers et non de personnes. [...] Or, dans ce cas précis, on voit avec surprise la sanction apparaître. C'est elle qui dénonce la vérité. Le système ne sanctionne donc que lorsqu'il est lui-même pris à partie. [...] Ici, la seule faute consiste à clamer la nudité du roi. L'auteur impertinent a reçu des lettres de soutien d'agents dans son genre : chez moi, c'est pareil, mais il ne faut pas le dire. En réalité, tout le monde se tait au-dedans pour défendre, non les dysfonctionnements, mais les avantages du statut. »*

À lire

- Sous la direction de **Sylvie Brunel** et **Jean-Robert Pitte**, *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête – Quinze grands scientifiques géographes nous rassurent sur notre avenir* (Paris, Jean-Claude Lattès, sept. 2010, 353 pages). Quelques-uns des thèmes abordés dans cet ouvrage : "Que faut-il penser du réchauffement climatique ?" ; "Les océans sont-ils dérégés (niveau des eaux, pollutions, richesses halieutiques, etc.) ?" ; "Va-t-on manquer d'eau douce ?" ; "La biodiversité est-elle en péril ?" ; "Une bonne forêt est-elle une forêt bien exploitée ?" ; "Sept milliards d'hommes : la terre est-elle surpeuplée ou vieillissante ?" ; "Peut-on nourrir correctement la multitude humaine ?" ; "Les défis du développement" ; "Pour une vision optimiste de la croissance".

À noter

- **Georges-Henri Soutou** interviendra au colloque « Cavour l'Européen » qu'inaugurera Giorgio Napolitano, président de la République italienne, le mercredi 29 septembre, dans la salle historique de la bibliothèque de l'École normale supérieure.

- À compter du jeudi 30 septembre, **François d'Orcival**, ainsi que Denis Tillinac, Stéphane Hug et François Colcombet, apportera son concours par des chroniques régulières à l'hebdomadaire *La Semaine de l'Allier*.

- Le 22 juillet, **John Rogister**, Correspondant de la section Histoire et géographie, a prononcé le discours d'accueil aux participants d'un colloque organisé par la Humboldt-Universität, qui s'est tenu au Parlement allemand (l'ancien Reichstag) à Berlin sur le sujet de la "Culture parlementaire du Moyen Âge aux temps modernes", et, le lendemain, il a donné une conférence sur les discours de réception des contrôleurs-généraux des finances à la Chambre des Comptes en France sous l'ancien régime